





SOMMAIRE

V	
6	ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE
9	ORGANISATION OPÉRATIONNELLE
10	MESSAGE DU PRÉSIDENT
12	TMR EN CHIFFRES
14	MOBILITÉ
20	ATELIERS
28	INFRA
32	CAMIONNAGE
34	MARKETING & COMMUNICATION
36	RESSOURCES HUMAINES
40	QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT
42	RAPPORT FINANCES ET CONTROLLING
68	RAPPORT ORGANE DE RÉVISION – COMPTES ANNUELS
82	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION – COMPTES CONSOLIDÉS
85	PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
86	PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

ORGANES DE GESTION

PRÉSIDENT

David Martinetti, Martigny (administrateur indépendant)

VICE-PRÉSIDENT

Joachim Rausis, Orsières (délégué régional)

MEMBRES

Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Martigny (déléguée régionale) Florian Piasenta, Salvan, secrétaire du CA (délégué régional)

Nicolas Grandjean, Auvernier (délégué de la Confédération) Pascal Bovey, Lausanne (délégué du Canton du Valais) Christophe Maret, Le Châble (délégué régional)

En s'appuyant sur leur solide connaissance du domaine ferroviaire, le conseil d'administration s'est enrichi de nouveaux membres en 2023. M. Pierre-André Meyrat, ancien chef de la division des finances de l'OFT et M. Alain Barbey, ancien directeur des CFF pour la Suisse romande, ont rejoint le conseil d'administration en tant qu'administrateurs indépendants.

ORGANE DE RÉVISION

Le mandat est reconduit à NOFIVAL SA - Martigny

SIÈGE SOCIAL

1920 Martigny

CONSEIL D'ADMINISTRATION







Avenue de la Gare 66,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En date du 16 juin 2023, s'est tenue notre Assemblée Générale ordinaire à la salle Rogneux à Champsec (Val de Bagnes).

Le Président a salué les 43 actionnaires présents, porteurs ou représentants de 609'735 actions, équivalant à 89.7% du capital-actions.

Le rapport de gestion, les comptes et le bilan de l'exercice 2022 ont été acceptés à l'unanimité par les actionnaires qui ont aussi donné décharge aux organes responsables.

M. David Martinetti a été réélu, à l'unanimité, en qualité de Président du Conseil d'administration. L'assemblée a renouvelé le mandat à l'ensemble des administrateurs sortants ainsi qu'à l'organe de révision pour une nouvelle période.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. Hormis les affaires courantes, il a notamment:

Suivi l'évolution des dossiers:

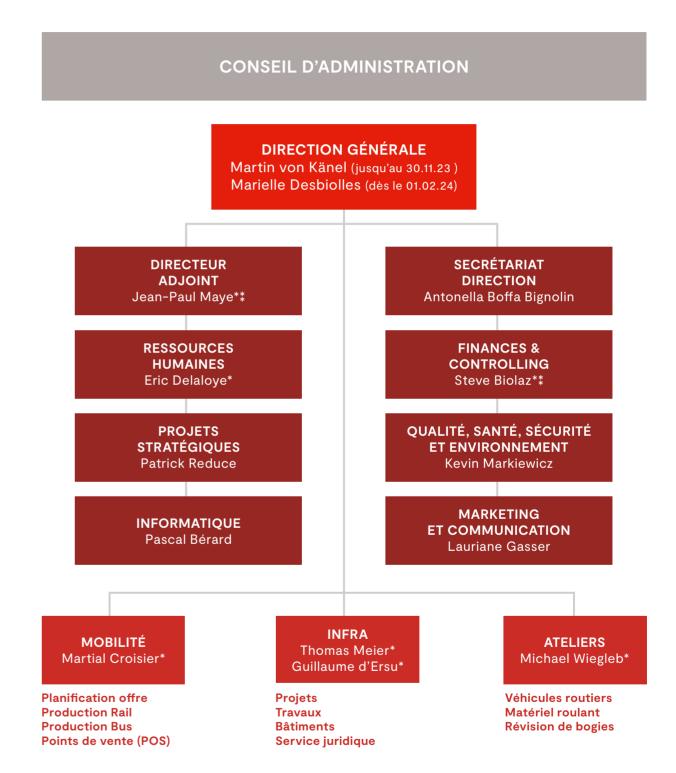
- du CTM (Centre de Transferts de Martigny SA)
- du projet de la halle de maintenance des véhicules RegionAlps (projet Catogne)
- du transfert de l'activité de camionnage en une nouvelle entité: TMR Camionnage SA
- la nomination d'un.e nouveau.lle directeur.trice suite au départ de M. Martin von Känel

Adjugé:

- le marché de renouvellement des installations de sécurité de la ligne du Mont-Blanc Express
- l'achat d'un tour en fosse (TEF) pour l'atelier de maintenance et de mise en service de de matériel roulant à voie normale dans le cadre du projet Catogne

Pris, régulièrement, connaissance de la situation financière Validé le budget et les investissements 2024 Adopté la stratégie de l'entreprise pour les années 2024 – 2028

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE



^{*} Membre de la direction

^{*} Directeur adjoint



Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 a été une année de succès pour TMR, qui a enregistré une consolidation de l'ensemble de ses domaines d'activité. Le chiffre d'affaires a atteint 51 millions de francs.

Durant les dix dernières années, nous avons observé une augmentation de 54% du nombre de voyageurs transportés sur la ligne du Mont-Blanc Express par rapport à 2013. Cette évolution est attribuable à plusieurs facteurs, dont la progression du tourisme international, l'amélioration constante de nos offres, la croissance démographique locale et la popularité grandissante des transports publics en tant que choix respectueux de l'environnement.

En termes d'investissements, TMR poursuit son engagement dans la réalisation du futur centre de maintenance des nouvelles rames de RégionAlps, qui sera opérationnel en 2025. Ce projet essentiel pour l'avenir d'Octofer, est le fruit d'une collaboration étroite avec RegionAlps, une synergie qui s'est encore renforcée au cours de l'année 2023.

Nous avons également consacré 24 millions de francs suisses à l'amélioration de nos infrastructures ferroviaires, renforçant la sécurité et le confort pour nos client.e.s.

La reprise de l'exploitation en décembre de la ligne de bus Martigny-Aoste, avec une offre de service renforcée après une année d'interruption, se révèle être un levier stratégique pour le développement touristique et les échanges commerciaux entre les capitales régionales du Valais et de la Vallée d'Aoste. Cette initiative positionne TMR comme un acteur incontournable dans l'évolution de la mobilité régionale.

Notre implication dans la mobilité durable de l'Entremont s'est traduite par une offre de bus accrue, en collaboration étroite avec les communes, répondant mieux aux besoins des résident.e.s et visiteurs.euses.

TMR a continué de se focaliser sur son cœur de métier: le transport public. Nos activités historiques de transport de matériel ont été confiées à notre filiale TMR Camionnage SA. De plus, l'alliance de l'entreprise Moret Frères SA à TMR cet automne marque une étape stratégique, dotant TMR Camionnage SA des ressources nécessaires pour se distinguer dans le marché concurrentiel régional.

Nous avons été informés au printemps de la volonté de Martin von Känel de relever un nouveau défi professionnel. C'est un événement majeur pour notre entreprise, après 12 années de service dévoué qui ont grandement contribué à l'essor de TMR. Nous lui exprimons notre profonde gratitude pour son travail et son engagement.

Madame Marielle Desbiolles, avec sa grande expérience et son leadership confirmé dans le domaine ferroviaire et celui du transport public, a pris la direction de TMR SA le 1^{er} février 2024. Sa vision et son expertise seront des atouts indéniables pour guider l'entreprise vers d'autres succès.

Je suis fier des résultats obtenus en 2023 et exprime ma gratitude envers nos collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement et leur professionnalisme, qui sont la clé de notre réussite.

Je tiens également à remercier les Communes, le Canton du Valais et la Confédération suisse pour leur soutien indéfectible qui nous permet d'innover, d'investir dans nos infrastructures et notre matériel, d'assurer un service de qualité et de contribuer à une mobilité durable en Suisse.

Enfin, je suis convaincu que TMR continuera sur sa lancée de croissance et saura saisir les opportunités à venir.

David MARTINETTI



























PRODUCTION FERROVIAIRE

FAITS MARQUANTS

Le Mont-Blanc Express a connu une hausse de la fréquentation par rapport à l'année précédente. Le nombre de réservations de groupes a en effet augmenté de 33 % par rapport à 2022, démontrant que l'intérêt demeure fort de la part de la clientèle pour notre fameuse ligne touristique. Ce constat est renforcé par le fait que la fréquentation est supérieure à celle de l'année 2019, qui fut une année record.

Afin de mieux répondre à cette demande croissante, un nouvel horaire a été exceptionnellement instauré à la fin du mois de mai. Au vu du volume important de passagers, cette initiative a par conséquent permis une exploitation continue en journée, sans rupture de correspondance.

En ce qui concerne l'exploitation, un service de bus de substitution a été nécessaire pendant les mois de juillet et août en soirée sur la ligne du Mont-Blanc Express en raison d'un manque de personnel habilité. L'exploitation a néanmoins pu être garantie en journée grâce à l'engagement exemplaire des collaborateurs.trices présents.es.

À noter encore qu'une interruption de deux semaines d'exploitation sur la voie normale et de 6 semaines sur la voie étroite ont été nécessaires afin de réaliser les travaux d'entretien des voies. Des services de substitution par bus ont pris le relais afin de garantir la desserte de l'entier de la ligne.

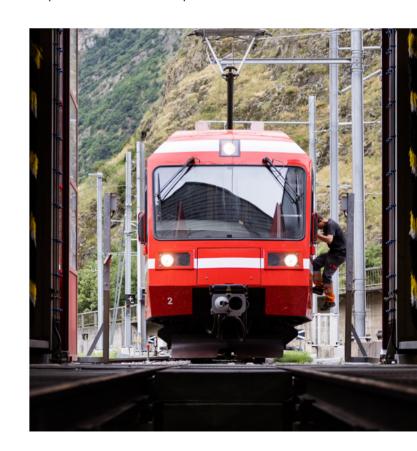
TYPE DE VÉHICULE	PART EN % CIRCULATION DES VÉHICULES
Z870	49%
Z800	46%
BDeh	5%

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'accent pour les années à venir est mis sur la ligne Martigny-Châtelard. De nouvelles rames modernes et adaptées LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) sont prévues pour une mise en exploitation conjointe avec la France courant 2026.

En parallèle, la modernisation des gares sur l'ensemble du tracé permettra de répondre aux exigences accrues en matière de sécurité et offrira un meilleur confort aux voyageurs.euses.

Face à l'augmentation de fréquentation, l'enjeu sera de maintenir la qualité du service fourni. Afin de relever ce défi, nous avons lancé un projet visant à mettre en place un système d'aide à l'exploitation. Celui-ci sera conçu pour garantir des prestations conformes aux normes de la branche. La fidélisation de notre personnel qualifié jouera un rôle crucial dans la pérennité de l'exploitation au cours des prochaines années.



PRODUCTION BUS

FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été une période intense en termes d'exploitation des lignes de trafic régional et scolaire pour la vallée de l'Entremont et du Val de Bagnes. Un effort considérable a été déployé pour assurer une exploitation de qualité pendant la haute saison, répondant ainsi aux attentes de nos nombreux voyageurs et voyageuses sur ces lignes.

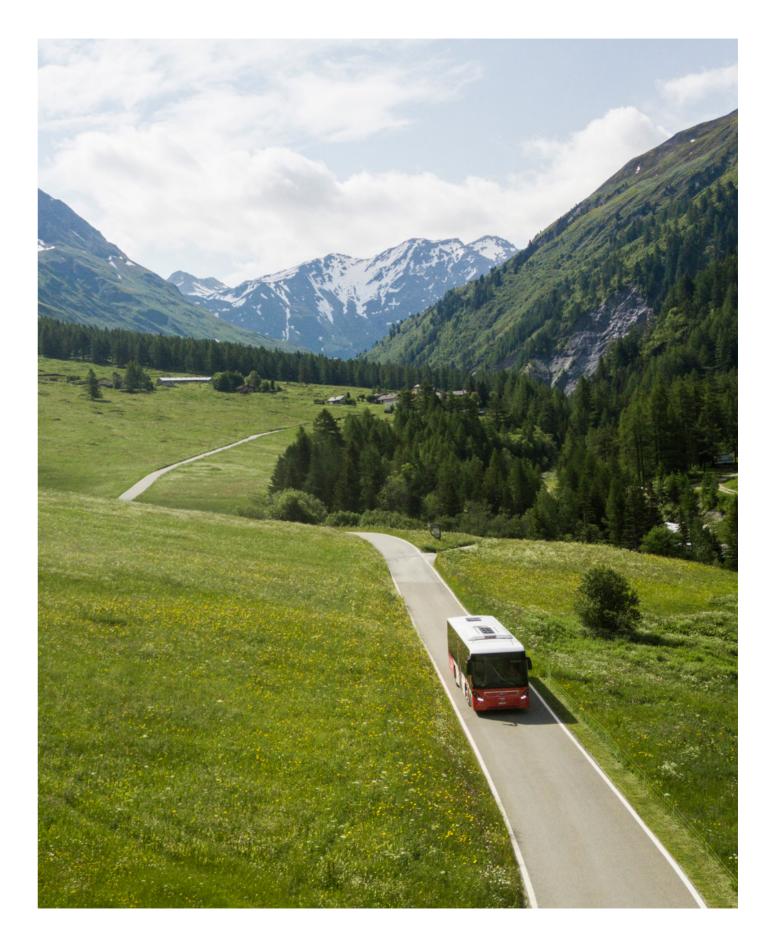
A la demande de nos différents partenaires, l'unité bus a pris en charge le transport des visiteurs avec des lunabus pour la Foire du Valais, celui des festivaliers lors du Palp Festival, du Polaris Festival, de la Fête de la Châtaigne ainsi que lors des manifestations sportives comme le Trail du St-Bernard, de l'UTMB et de diverses autres manifestations. Cette initiative renforce notre position en tant que partenaire de référence pour la mobilité durable lors d'événements d'envergure au sein de notre région.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'amélioration de l'offre demeure notre maître-mot. Son optimisation, particulièrement pendant les périodes creuses, doit permettre de répondre aux attentes de nos clients en assurant une desserte adaptée à leurs besoins. Simultanément, notre objectif est également de créer des conditions de travail agréables et attractives pour nos chauffeurs favorisant ainsi leur fidélisation.

Le remplacement du parc de véhicules thermiques par des véhicules fonctionnant aux énergies renouvelables doit être envisagé et soigneusement élaboré pour l'avenir. Le défi majeur réside dans la recherche d'alternatives fiables adaptées aux régions de montagne, compte tenu des contraintes liées à l'autonomie et aux conditions météorologiques.

CHIFFRES CLÉS PRODUCTION BUS 1'377'018 KM PARCOURUS PAR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU BUS **NAVETTES À VERBIER** BUS DE LIGNES EN ENTREMONT BUS URBAINS DE MARTIGNY CHAUFFEURS





POINTS DE VENTE

FAITS MARQUANTS

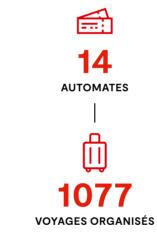
Le nombre de voyages organisés a engendré un chiffre d'affaires de + 7% pour TMR Voyages par rapport à l'année 2022 ce qui dénote une évolution particulièrement réjouissante après plusieurs années difficiles marquées par la crise sanitaire.

Le centre voyageur de la gare de Monthey a été repris au 1^{er} février 2023 par RegionAlps. Forte de son expertise dans la gestion de points de vente, TMR a été chargé d'en assurer l'exploitation avec succès. Grâce à une offre élargie, nous avons pu acquérir de nouvelles compétences que nous envisageons d'appliquer dans nos autres points de vente.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Le défi constant de maintenir l'ouverture de nos points de vente et d'en assurer la rentabilité est au cœur de nos préoccupations. Les principaux enjeux résident dans la visibilité et les services offerts. Des améliorations sont prévues dans cette optique, notamment à Orsières, où la localisation de notre établissement sera facilitée, ainsi que l'accueil encore optimisé.





CHIFFRES CLÉS POINTS DE VENTE

5

GARES



269'844

RAMES SUISSES
DU MONT-BLANC EXPRESS

215'070

RAMES SUISSES
(CIRCULATION EN SUISSE)

276'942

TOUTES LES RAMES
DU MONT-BLANC EXPRESS

488'499

RAMES REGIONALPS

SAINT-BERNARD EXPRESS

CENTRE DE MAINTENANCE RAIL

Ateliers de Vernayaz et d'Orsières

FAITS MARQUANTS

Révisions et améliorations techniques

La maintenance rigoureuse du matériel roulant s'est poursuivie en 2023, avec la finalisation en janvier et février de la révision R1 des rames Z870 du Mont-Blanc Express. Afin de réaliser les dernières opérations de cette importante révision après 10 ans d'exploitation commerciale, nous avons utilisé des niveaux de maintenance P5 prolongés qui nous ont permis notamment de procéder au remplacement d'amortisseurs, de piles et batteries, à la révision de l'ensemble des composants électroniques et à la désinfection des réservoirs d'eau, garantissant ainsi la fiabilité et la sécurité de nos véhicules pour la décennie à venir.

Modernisation et entretien

Au cours du printemps, nous avons déployé avec succès les radios Tetra SCG22 sur l'ensemble du parc, compatibles sur le territoire français. Les fonctions alerte VACMA et alertes radio ont également été mises en service sur le matériel interopérable (Z800 et Z870). Des opérations d'inspection ont été menées sur les caisses des deux dernières Z800, incluant la rénovation des revêtements extérieurs et le pelliculage.

Collaboration, défis et acquisitions

Un défi notable fut relevé sur la ligne du St-Bernard Express: le suivi et la résolution rapide d'un problème de graissage des boudins de roues sur les rames Nina, causé par un changement inattendu dans la qualité de l'huile fournie par notre prestataire. Cette réactivité a permis de limiter l'impact sur l'usure des roues durant l'été. Nos équipes d'atelier ont par ailleurs repris les tours de service en conduite commerciale, démontrant leur adaptabilité remarquable. Enfin, l'audit SNCF N2-N4 de la série Z800 en octobre a été un jalon essentiel, suivi par le renouvellement de notre certification ECM par Certifer (France) en décembre.

Formations et ressources humaines

Au sein de notre équipe, l'année a été marquée par un investissement significatif dans le développement des compétences et l'expertise.



Un collaborateur a débuté son brevet de formateur d'adultes et deux membres de notre encadrement ont commencé un certificat en leadership.

Nous avons également mis en œuvre des formations spécialisées en conduite ainsi que divers autres programmes, visant à augmenter l'autonomie de notre atelier et à minimiser les coûts d'externalisation. L'arrivée d'un automaticien en août a considérablement enrichi notre expertise technique, tandis que l'intégration d'un nouveau responsable flotte Flirt EVO sous mandat Regionalps a marqué un pas en avant vers l'amélioration de nos opérations, en prévision de la future maintenance de ces rames.

Afin d'apporter un soutien supplémentaire au département Mobilité, une promotion interne a été mise en œuvre, améliorant ainsi notre souplesse opérationnelle et notre réponse aux besoins de formation.

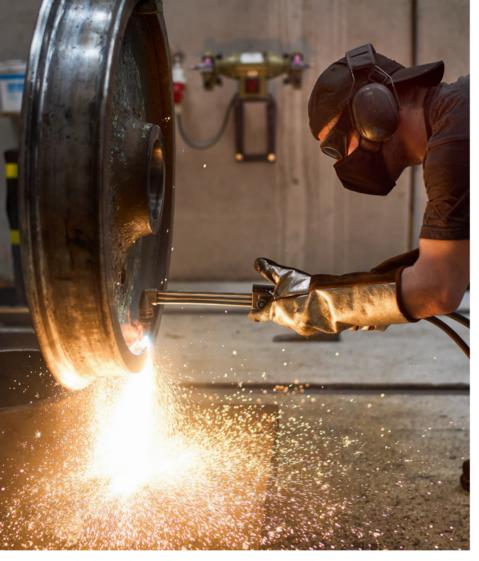
Finalement, un de nos ingénieurs a poursuivi sa formation d'ingénieur soudeur qu'il terminera au mois de juin 2024. Ainsi, TMR devient indépendant par rapport au processus de soudage selon norme EN15085 et pourra également fournir ces services aux sociétés ferroviaires partenaires.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Nos centres de maintenance de Vernayaz et Orsières accueilleront prochainement les nouveaux véhicules suivants:

- Eté 2024: Locotracteur d'occasion diesel adhérence à voie métrique Gmf90 pour intervention d'infrastructure entre Salvan et Le Châtelard
- Septembre 2024: 2 remorqueurs électriques à voie normale
- Décembre 2025: 7 rames Z890, en regroupement TMR – SNCF

Une formation a été dispensée aux équipes pour leur permettre de gérer la maintenance préventive et curative de niveau ECM4, essentielle pour l'entretien futur des 32 rames FLIRT EVO de Regionalps dans l'atelier Catogne, en cours de construction. La gestion du projet d'aménagement de celui-ci est confiée à un collaborateur engagé spécifiquement pour cela.





CHIFFRES CLÉS RÉVISION DE BOGIES



RÉVISION DE BOGIES

Halle Octofer à Martigny

FAITS MARQUANTS

En 2023, l'accroissement de notre clientèle s'est concentré en Suisse alémanique, en particulier avec BOB (Berner Oberland-Bahn) et ASM (Aare Seeland mobil). De plus, notre compétitivité s'est affirmée par la conquête de marchés publics tels que TransN, CFP (PACA - Provence-Alpes-Côte d'Azur) et CFC (Corse), où notre proposition a prévalu face à une concurrence intense. Nous avons malheureusement perdu un marché public d'un client romand, qui a alloué la prestation de révision de ses bogies à crémaillère à un concurrent industriel meilleur marché. Dans un effort continu d'amélioration de nos opérations, une machine de lavage de pièces à grande capacité a été mise en service, accompagnée d'un nouveau sous-palan dans la zone de démontage, optimisant ainsi significativement nos flux de travail. À relever encore que nous avons pris la décision de nous retirer du marché public Semitan en raison d'une distorsion de concurrence.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Notre stratégie met l'accent sur le développement en Suisse alémanique et le maintien d'une solide réputation en Suisse romande. Nous visons à nous implanter sur le marché français, particulièrement dans le secteur des trams et des engins de chantier ferroviaire. L'augmentation de notre production d'essieux-axes, avec le support de la SNCF, accompagne cet élan de croissance.

La réorganisation de notre atelier, en préparation de la mise en service de l'atelier Catogne, est planifiée avec minutie. La recherche active d'opportunités de maintenance de bogies reste une priorité.

Enfin, nous sommes en quête systématique de fournisseurs qualifiés de pièces détachées, tandis que nous renforçons notre ingénierie afin de générer des plans d'origine, assumant ainsi la responsabilité des modifications qui pourraient en résulter, conformément aux exigences de la fonction ECM2.







CHIFFRES CLÉS MAINTENANCE VÉHICULES ROUTIERS ENTRETENUS PAR TMR



CENTRE DE MAINTENANCE ROUTE

Garage à Orsières

FAITS MARQUANTS

En 2023, nous avons transformé notre service en profondeur. Nous sommes passés d'une structure fragmentée à une organisation plus efficace et plus efficiente. Ainsi la satisfaction de notre clientèle, illustrée par des partenaires comme May Taxi ou la commune Val de Bagnes, a nettement augmenté.

La vitalité et l'enthousiasme d'une jeunesse qualifiée nous poussent désormais à aller de l'avant, avec un impact direct sur le dynamisme et le développement du garage. Notre performance initialement modeste en matière d'informations voyageurs a remarquablement progressé, atteignant un taux de satisfaction avoisinant le 100% à la fin de l'année. La réussite totale lors des préparations à l'expertise au garage témoigne de la qualité de notre équipe.

En termes de logistique, le changement des pneumatiques a été confiée à Continental à la suite d'un marché public commun avec Travys.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'acquisition d'un dispositif de levage mobile pour véhicules légers est une avancée considérable, répondant à des besoins immédiats et ouvrant la porte à une diversification future des services du garage. Le remplacement de notre pont roulant de 60 ans est prévu en 2024, en plus de la révision des dispositifs de contrôle et du freinomètre.

Les conditions environnementales de notre région montagnarde et le trafic intense entraînent une usure notable de la carrosserie et du sous-bassement de nos véhicules routiers. L'intégration d'un service de carrosserie est en cours d'étude pour répondre à ces défis spécifiques.

Enfin, le garage s'efforce d'accroître sa clientèle externe, sans distinction de marque ou de taille de véhicule.

ACQUISITION, TEST ET VENTE DE VÉHICULES

Notre flotte s'agrandit en 2024 avec l'acquisition de trois cars à plancher haut pour le secteur du Châble, adaptés aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un minibus à plancher bas. L'année écoulée a aussi vu l'arrivée de trois nouveaux camions, sept voitures et camionnettes, ainsi que d'un autobus électrique à Verbier, en test pendant 4 semaines. En parallèle, nous avons procédé à la vente de trois camions, trois voitures et un autocar.









CHIFFRES CLÉS

2'000
HEURES D'INGÉNIERIE
POUR TIERS

15
NOUVEAUX PROJETS
ET TRAVAUX TIERS

31
PROJETS INTERNES
À TMR



2'795

MÈTRES DE VOIES RENOUVELÉES



3'000 TONNES DE BALLAST RENOUVELÉ

FAITS MAROUANTS

Cette année, nous avons franchi des étapes décisives dans l'entretien des ouvrages d'art (ponts, ponceaux, tunnels, galeries, murs) avec un accent particulier sur la rénovation des structures de la voie étroite. La volonté d'agir sur nos infrastructures vieillissantes et de les sécuriser contre les dangers naturels s'est traduite par des analyses de risque approfondies qui sont en cours sur les deux lignes et qui ont d'ores et déjà mené à des interventions ciblées sur les zones critiques, notamment au Trétien.

Nos projets de sécurisation et de modernisation des infrastructures ferroviaires se sont poursuivis avec la soumission à l'Office Fédéral des Transports de dossiers importants, tels que la réfection du ponceau de la Préventive et l'aménagement de la halle Octofer pour la maintenance des trains (dont les travaux débuteront à l'été 2024). Le dossier technique pour la suppression du passage à niveau du Guercet, remplacé par le passage inférieur routier « des Neuvilles » a également été soumis à l'OFT.

L'aboutissement des travaux de la sous-station réversible de Vernayaz et l'achèvement du remplacement du 3^{ème} rail / rail alu sont des jalons importants vers une efficacité énergétique optimisée, en alignement avec la stratégie SETP 2050 des transports publics. Ces deux chantiers marquent un pas important vers notre vision future d'efficience énergétique du Martigny-Châtelard. La réfection de près de 500 mètres de voie ferrée entre Le Lachat et Finhaut et le renouvellement des trois voies de la gare de Châtelard-Frontière, qui est désormais la première gare du Martigny-Châtelard à être pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite et adaptée pour l'accueil de trains plus longs, soulignent également notre engagement pour une infrastructure durable et inclusive.

La réalisation de 17 chantiers durant le clustering d'automne a permis des avancées significatives, notamment dans la sécurisation contre les dangers naturels, le renouvellement de l'infrastructure ferroviaire et la stabilisation des abords des voies. De plus, nous avons assaini près de deux kilomètres de voie sur le Martigny-Orsières et les travaux sur la ligne de contact de la courbe Finettes à Martigny sont achevés, marquant un progrès notable pour la ligne.

La troisième version de la convention de prestation 2025-2028, avec un investissement de 92,3 millions et des indemnités d'exploitation de 17 millions, soit un total de 109,3 millions a été acceptée le 18 décembre 2023 par l'OFT, ce qui témoigne de notre planification stratégique et du respect des valeurs cibles communiquées.







PROJETS INTERNES

Le bureau Infrastructure-Projets a piloté les études liées aux différents projets, ainsi qu'à la maintenance de nos voies et des ouvrages d'art. Il a également coordonné les dépôts des documents auprès de l'OFT, pour les dossiers suivants:

- Transformation de la gare de Martigny, voie étroite
- Transformation et déplacement de la gare des Marécottes
- Déplacement de la halte de Châtelard-Village
- Mise aux normes LHand des quais de la gare de Châtelard-Frontière
- Réfection de voie entre Lachat et Finhaut (superstructure - rails, traverses, matériel d'attache, ballast, ont été entièrement renouvelés sur une distance de près de 500 mètres)
- Déploiement du rail alu pour remplacer le rail d'alimentation électrique entre Trétien et Finhaut soit près de 3'000 mètres
- Bourrage de la voie entre Châtelard-Village et Châtelard-Frontière
- Soudage de plaque «Braess» dans les petits rayons entre Trétien et Châtelard afin de lutter contre les déjettements de la voie
- Assainissement de la galerie Petite Protection et de la galerie Lachat 1
- Mise en place de Bafix sur différentes zones entre Trétien et Châtelard-Frontière
- Suppression du PN du Guercet à Martigny
- 1'871 mètres de réfection de voie sur la VN (sur le tronçon Sembrancher - Orsières)
- Assainissement du mur situé en amont de la gare de Martigny-Croix
- Réaménagement des voies cargo sur le site d'Octofer
- Aménagement intérieur de la halle de maintenance ferroviaire à Octofer

MANDATS DE TIERS

En 2023, nous avons réduit notre participation dans les mandats pour tiers afin de concentrer nos ressources sur les projets internes. Cependant, notre collaboration avec d'autres compagnies romandes (TPC, MOB, TRAVYS, MBC et LEB) et notre contribution aux études de tracé de plusieurs voies et raccordements ont continué d'apporter de la valeur ajoutée à notre expertise.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

En 2024, nos efforts seront portés sur l'entretien des gares et haltes de la ligne Martigny-Châtelard ainsi que sur les ouvrages d'art, l'approbation des plans des gares de Vernayaz, Salvan, Marécottes, Trétien et Finaut, ainsi que la consolidation de la stratégie pour les deux lignes. Avec l'attribution du marché de renouvellement des installations de sécurité et le démarrage des études pour le système de contrôle de la marche des trains type ZBMS, nous renforçons notre infrastructure en vue de répondre aux défis futurs de mobilité et de tourisme dans la vallée du Trient.

La rénovation de la voie crémaillère entre Vernayaz et Salvan (dans le tunnel du Charbon sur environ 500 mètres) et l'assainissement de la voie (sur plus de 1400 mètres) entre Salvan et Marécottes seront les défis organisationnels et logistiques majeurs pour 2024. De plus, les travaux de développement du site d'Octofer et l'aménagement intérieur de la halle pour la maintenance des trains, prévus pour 2024, permettront de renforcer nos activités sur le site grâce à un outil de travail performant.









KM PARCOURUS

FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été une période de consolidation et de développement stratégique pour le camionnage. Ce secteur est désormais opéré sous l'égide de TMR Camionnage SA, devenant ainsi une filiale à part entière de TMR. Cette transition s'est accompagnée d'une collaboration renforcée avec Moret Frères, unissant nos forces pour une efficacité accrue sur le marché.

Nous avons renouvelé avec succès notre engagement auprès de Satom SA pour la gestion de la déchetterie de Liddes, témoignant de la confiance et de la satisfaction continue de nos partenaires.

Une nouvelle opportunité s'est présentée avec la signature d'un contrat pour les opérations de salage et de déneigement de la place des Douanes à Martigny. De plus, la confiance dans nos services hivernaux a été renforcée par le renouvellement des contrats jusqu'en 2029.

Du côté des prestations récurrentes, nous pouvons citer le contrat pour le ramassage et le transport des ordures ménagères de Martigny-Combe, ainsi que le mandat pour le salage et déblaiement des neiges de la route de Chemin avec l'Etat du Valais.

Parmi les grands projets qui ont marqué cette année, citons un volume conséquent de terrassement au passage à niveau des Neuvilles à Martigny, exécuté en collaboration avec l'entreprise Moret Frères, divers transports pour le Centre d'Aide à Martigny, ainsi que des contributions majeures aux chantiers d'IKEA à Riddes et de Swissgrid à Salvan. L'opération coup de poing à la gare de Martigny avec un gros volume de terrassement pour le passage sousvoies et la mise à niveau des quais, ainsi qu'une série importante de poses d'enrobé tout au long de la saison ont également été des points forts.

Afin de garantir une bonne qualité dans la formation d'apprentis, deux de nos chauffeurs ont suivi le cours de formateurs d'apprentis. Naturellement, les cours OACP ont été maintenus à jour et tous nos chauffeurs ont pu suivre au moins un cours cette année.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Le maintien de l'existant ainsi que le renforcement des collaborations avec nos partenaires sont les piliers de notre stratégie. Notre vision pour l'avenir est guidée par des principes clé: EFFICACITÉ-RÉACTIVITÉ-RAPIDITÉ. Ainsi, nous pouvons proposer à nos clients des services et produits adaptés, dans le respect des coûts et délais attendus.

Le renouvellement de notre flotte de véhicules passe par des véhicules aux normes Euro 6, afin de minimiser notre empreinte carbone. Dans le même sens, nous allons poursuivre notre politique d'abaissement de la vitesse lors des longs trajets pour réaliser des économies.

Ces orientations témoignent de notre volonté d'exceller dans le domaine du camionnage et de répondre aux exigences d'un marché en évolution, tout en honorant notre responsabilité environnementale.



934 829	
482 975	52%
264 644	28%
109 706	12%
32 440	3%
24 187	3%
20 877	2%
	482 975 264 644 109 706 32 440 24 187



FAITS MAROUANTS

En 2023, les initiatives marketing de TMR se sont concentrées principalement sur la communication: en externe, nous avons mis en lumière notre réseau de transport public et la sous-station de Vernayaz, tandis qu'en interne, notre newsletter trimestrielle a renforcé le lien avec nos collaborateurs.trices.

La campagne Mont-bus.ch a permis de valoriser le réseau de bus de l'Entremont, invitant à la découverte des innombrables facettes de la région. L'objectif est d'encourager l'utilisation des transports publics par des offres de loisirs clé en main, accessibles et attrayantes en Entremont.

La popularité croissante du Mont-Blanc Express a été soutenue par une communication stratégique en partenariat avec Vallée du Trient Tourisme, mettant en avant les attractions accessibles par le train et les beautés à admirer pendant le voyage. La communication du changement d'horaire du Mont-Blanc Express a été accompagnée par des séances d'information à Salvan et Finhaut, très appréciées de la population locale. Ces actions soulignent notre volonté de demeurer en contact étroit avec notre clientèle.

La reprise de la ligne de bus Martigny-Aoste a clôturé l'année avec une campagne adaptée aux différentes saisons et événements locaux, promettant une expérience renouvelée et engageante pour nos voyageurs. Cette ligne et le Mont-Blanc Express nous permettent de renforcer notre position internationale.

La communication sur les réseaux sociaux a gagné en influence, élargissant notre portée et notre interaction avec une clientèle diversifiée. De concert, le lancement du nouveau site tmr-infra.ch a pour objectif de valoriser les différents projets infrastructure entrepris et d'en dévoiler les coulisses, à l'image de celui de la sous-station de Vernayaz pour la récupération d'énergie. Un très bon accueil a été réservé à cette initiative qui nous encourage à la développer pour d'autres projets et secteurs moins connus de TMR. Ainsi, nous renforçons la compréhension du public, notre transparence et notre image de marque.

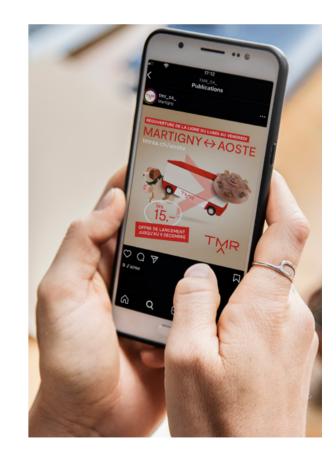
Enfin, nos partenariats et soutiens pour d'importants événements régionaux de moyenne et grande envergure ont été consolidés, affirmant notre rôle primordial dans la simplification des transports lors de grandes manifestations.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

Notre vision pour la communication se focalise sur l'amélioration de l'expérience client à tous les niveaux. Nous visons ainsi à renforcer la culture du service orienté client, tant en interne qu'en externe. Nous prévoyons également d'accroître la visibilité de tous les secteurs de l'entreprise et de valoriser nos métiers ainsi que nos partenaires et services.

L'un des objectifs est aussi de révéler les défis constants auxquels nous sommes confrontés, en dévoilant les coulisses de TMR, des complexités de la planification horaire aux adaptations requises pour des événements spéciaux, en passant par la gestion des travaux d'infrastructure.

Enfin, 2024 sera marqué par l'organisation d'événements majeurs, tels que l'inauguration de la sous-station de Vernayaz, l'assemblée générale de l'UTP à Martigny et la présence de TMR à la foire internationale Innotrans, soulignant des étapes importantes pour notre entreprise.





CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES



ACTIVITÉS RH

En 2023, 260 personnes ont collaboré au sein de notre entreprise, dont 14 temporaires, principalement affectés aux secteurs Mobilité et Camionnage. La moyenne d'âge se monte à 43 ans chez les hommes et 38 ans chez les femmes, qui représentent 15% de l'effectif. Avec une moyenne de 10 ans d'ancienneté et des anniversaires de service allant de 10 à 20 ans, nous avons célébré la fidélité et le dévouement de nos collaborateurs.trices.

Au niveau des ressources humaines, 76 mouvements de personnel ont été notés, avec 28 nouvelles embauches et 32 départs, reflétant un taux de turnover de 5,9%. L'accent sur la formation continue a été marqué par un investissement de 2.3% de la masse salariale, pour le développement professionnel d'une centaine d'employés. En tant qu'entreprise formatrice, nous avons offert des places d'apprentissage et encouragé la réinsertion professionnelle.

Le taux d'absentéisme a légèrement diminué à 5,57%, équivalant à 20 jours d'absence par employé, y compris les congés de maternité et de paternité. Un total de 4'434 jours d'absence a été enregistré, réparti entre maladie, maternité, paternité, accidents et service militaire. Après des négociations, une augmentation salariale de 2% a été accordée, en ligne avec le renchérissement et l'évolution de l'échelle salariale.

Les cotisations aux assurances sociales sont restées stables, avec une baisse notable dans la couverture des accidents, attribuable au reclassement de notre entreprise et à une redistribution efficace des réserves de la SUVA.

Concernant la LPP, le Conseil Fédéral a décidé de laisser le taux d'intérêt minimal LPP à 1% pour l'année 2023. Au vu des résultats difficiles de 2022, le Conseil de Fondation du Groupe Mutuel de Prévoyance a néanmoins décidé d'octroyer un intérêt supplémentaire de 0,5% en plus du taux légal. Le taux d'intérêt pour l'année 2023 a été de 1,5% et appliqué sur la totalité des avoirs accumulés sans distinction entre la part minimale et la part surobligatoire. Le taux de couverture de notre caisse de pension se situait à 108.1% au 31 décembre 2023.

La gestion opérationnelle du personnel a été une priorité, avec la mise au concours de 15 postes de travail et une forte visibilité des annonces (plus de 15'000 vues et 397 candidatures reçues), malgré les difficultés à recruter pour certains métiers techniques. Une enquête de satisfaction a révélé une hausse de la participation et de la satisfaction générale. Aucune intervention n'a été nécessaire par notre personne de confiance en entreprise, indiquant un climat de travail harmonieux.

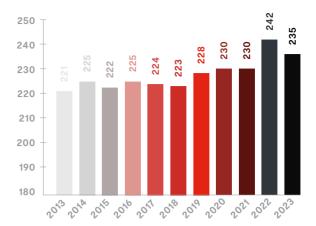
La soirée annuelle de l'entreprise le 23 avril 2023 a été un moment phare, offrant à 144 participants une atmosphère festive et divertissante, avec les prestations d'un magicien et d'un DJ, renforçant le sentiment d'appartenance au sein de notre entreprise.



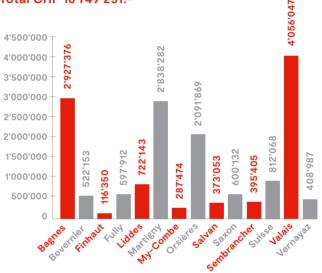




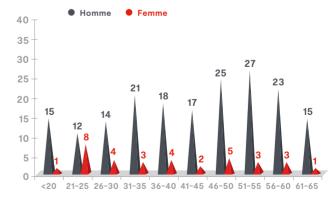
Effectifs moyen du personnel



Salaires bruts 2023 par commune de domicile Total CHF 16'749'251.-



Pyramides des âges 2023 âge moyen = 42 (H43-F38)



Apprenties & stagiaires TMR









Cette année s'est avérée remarquable, ponctuée par le renouvellement réussi de plusieurs certifications majeures: l'ISO 9001:2015 pour la qualité, l'ISO 14001:2015 pour l'environnement, l'ISO 45001:2018 pour la santé et la sécurité au travail. ainsi que l'EN15085 pour le soudage des véhicules ferroviaires. En parallèle, l'obtention du certificat et de l'agrément de sécurité délivrés par L'OFT pour une durée de 5 ans consolide de manière indéniable notre engagement inébranlable à assurer en permanence une exploitation sûre et fiable.

Ces accomplissements témoignent sans équivoque de notre détermination à maintenir des normes élevées dans tous les aspects de notre activité. Ils illustrent notre volonté inlassable de fournir des services d'une qualité supérieure, tout en respectant rigoureusement les normes les plus strictes en vigueur. Cette réussite découle de l'engagement et de l'effort collectif de nos équipes, renforçant ainsi notre position en tant qu'entreprise fiable et respectée dans le domaine du transport public. Fiers de ces succès, nous nous engageons à maintenir des standards d'excellence élevés. démontrant ainsi notre engagement constant envers l'ensemble de nos parties prenantes.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Les collaborateurs de TMR se sont unis pour soutenir une cause noble: la lutte contre le cancer du sein, en se mobilisant activement. Leur engagement collectif envers cette cause vitale est à la fois inspirant et démontre leur solidarité. En atteignant un objectif défini, ils ont réussi à collecter des fonds, lesquels ont été reversés à l'association valaisanne « Coussin du Cœur ».

SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Notre entreprise a manifesté un fort intérêt pour le projet de protection de la maternité en travaillant en étroite collaboration avec l'Antenne Santé au Travail (AST) et ses divers spécialistes. Ensemble, nous avons réalisé des analyses de risques et mis en œuvre des méthodes de prévention adaptées. Cette implication est particulièrement ciblée sur les domaines d'activité traditionnellement masculins, où l'importance de telles mesures est primordiale. Cette approche présente un double avantage: elle contribue à la préservation de la santé de nos collaboratrices tout en offrant des bénéfices à l'ensemble de nos employés.

ENVIRONNEMENT (18)



Par souci d'éco-responsabilité, nous avons décidé d'installer des fontaines à eau pour renforcer notre engagement en faveur de l'environnement. De plus, en fournissant des gourdes à nos collaborateurs afin de réduire l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique (qui sont rarement recyclés), cette initiative en faveur du développement durable gagne en importance et en efficacité.





CHIFFRES CLÉS (EN KCHF)	2019	2020	2021	2022	2023
Charges de personnel	17 856	18 252	18 196	18 561	19 849
Autres charges	19 003	16 117	16 840	20 377	18 602
Amortissements	10 199	10 692	11 685	11 906	12 165
Produits des transports publics	3 352	4 102	5 861	7 705	8 956
Indemnités des pouvoirs publics	17 240	17 725	18 368	20 625	22 287
Autres produits	27 192	23 672	23 769	23 711	19 951
Résultat d'exploitation après impôts	706	403	1 251	1 167	547
Immobilisations nettes	194 436	201 359	217 497	222 312	226 950
Dépenses pour investissements	22 528	20 459	31 484	25 129	26 268
Réserves art. 67 LCdF et 36 LTV	8 146	8 445	8 991	9 221	9 223

REVUE DE L'ANNÉE 2023

En 2023, TMR réalise un chiffre d'affaires de CHF 51 millions, soit 3.5% plus élevé que projeté. Les charges sont également en hausse de 3.6% et le résultat après impôts de CHF 0.547 millions est proche des prévisions budgétaires et peut être qualifié de bon.

Les recettes voyageurs du Mont-Blanc Express ont progressé de 29% et se montent à plus de 2.6 millions, pour établir un nouveau record. Cette hausse nous permet d'absorber les nombreux coûts extraordinaires de substitution par bus en raison de la pénurie de personnel ou encore les coûts d'entretien des rames.

Pour les lignes de bus, la progression des recettes par rapport à l'offre 2023 est de 7.6%. Nous avons recalculé les prestations supplémentaires et les modifications d'exploitation, ce qui nous a permis d'augmenter les indemnités de KCHF 386. Cela nous permet de réduire la perte de plus de moitié par rapport à 2022. Des discussions constructives sont en cours avec les commanditaires pour trouver des solutions. De leur côté, les transports urbains et par navettes, grâce à l'augmentation de prestations, bouclent sur un résultat de KCHF 434.

Le secteur de l'excursion, en cours de transfert à notre société fille May Taxi, boucle sur une perte de KCHF 105. En revanche, notre agence de voyages retrouve des chiffres noirs (KCHF 33) grâce à une progression des ventes de 7%.

Après une année plus contenue, 2023 fut à nouveau une année intense en matière d'investissements pour l'infrastructure, qui a dépensé près de 24 millions dans les différents projets qui nous permettent de satisfaire aux exigences légales et d'exploitation des deux lignes de chemin de fer. Ce rythme soutenu a laissé moins de parts à notre bureau d'ingénieurs pour des mandats externes, puisque le chiffre d'affaires a baissé de 39%. En revanche, la valorisation pour nos travaux propres a augmenté de 29%.

Nos ateliers ferroviaires ont quasiment pu maintenir un volume de prestations externes similaire à 2022 (-7.8%) et ce malgré une forte activité d'entretien de nos propres rames et les premiers entretiens type «R2» de la génération Z870. Avec l'entretien des rames RegionAlps, le secteur boucle sur un résultat de KCHF 152.

L'activité camionnage a été transférée dans notre filiale TMR Camionnage SA au 1^{er} janvier 2023.

Les autres secteurs, notamment la location de surfaces à des tiers, clôturent sur un résultat de KCHF 137.

En terme de SCI, nous avons continué à le mettre à jour en y documentant les différents processus de surveillance financiers en place.

Par ailleurs, pour la première fois, avec le transfert de l'activité camionnage, TMR SA publie les comptes consolidés du groupe.

Steve Biolaz

Responsable dpt Finances & Controlling

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	2023	2022
PRODUITS DES TRANSPORTS	10 066 033	15 178 259
Voyageurs (transports publics)	8 930 426	7 678 735
Marchandises (transports publics)	25 213	26 004
Tourisme & Camionnage	1 110 394	7 473 521
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	22 287 395	20 624 743
PRODUITS ACCESSOIRES	18 738 138	16 186 334
Fermages et loyers	992 663	870 679
Produits liés à RegionAlps	3 549 444	3 279 549
Autres prestations pour des tiers	8 882 224	7 520 255
Résultats / ventes immobilisations	14 875	381 306
Autres produits	5 298 932	4 134 545
TOTAL DES PRODUITS	51 091 565	51 989 336

CHARGES	2023	2022
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	11 572 272	12 081 043
Energie et matières de consommation	8 530 636	8 291 496
Matériel et prestations de tiers	3 041 636	3 789 547
CHARGES DE PERSONNEL	19 849 342	18 560 727
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 963 431	7 456 355
Dépenses générales	3 276 118	3 674 600
Publicité	364 586	356 540
Assurances et dédommagements	607 227	668 552
Prestations de service par des tiers	1 272 829	2 289 866
Fermages et loyers	425 590	378 995
Perte sur débiteurs	17 081	87 801
AMORTISSEMENTS	12 165 099	11 906 383
Amortissements des immobilisations	12 116 426	11 890 871
Amortissements des participations fin.	48 672	15 512
TOTAL DES CHARGES	49 550 145	50 004 508
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 541 420	1 984 828

	2023	2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 541 420	1 984 828
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 963 417	- 788 055
Charges financières	- 1 066 067	- 839 698
Produits financiers	102 651	51 643
RÉSULTAT ORDINAIRE	578 004	1 196 772
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS		_
Charges extraordinaires		_
Produits extraordinaires	-	-
IMPÔTS DIRECTS	- 30 525	- 29 964
RÉSULTAT NET	547 479	1 166 808

PROPOSITION D'UTILISATION DU RÉSULTAT

UTILISATION DU RÉSULTAT	2023	2022
ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	1 014 107	1 898 959
Réserve art. 67 LCdF	469 472	719 274
Réserve art. 36 LTV	-	212 575
Réserve facultative	544 635	967 110
UTILISATION DES RÉSERVES	- 466 629	- 732 151
Réserve art. 67 LCdF	- 155 097	- 62 567
Réserve art. 36 LTV	- 311 532	- 639 619
Réserve facultative	-	- 29 964
RÉSULTAT NET	547 479	1 166 808

BILAN

ACTIFS	2023	2022
ACTIFS CIRCULANTS	17 405 987	18 976 332
Trésorerie	7 486 548	5 086 386
Créances ventes et prestations	4 303 809	4 171 585
Ducroire	- 266 000	- 250 000
Créances envers des entités apparentées	2 969 806	6 442 000
Autres créances	201 378	579 483
Stocks et travaux en cours	1 879 278	1 810 433
Actifs de régularisation	645 227	1 136 445
Placements à terme	185 940	
ACTIFS IMMOBILISÉS	271 112 537	254 126 869
Immobilisations corporelles	262 394 089	252 050 792
Administration générale	11 441 165	10 754 316
Infrastructure	168 232 579	159 038 065
TRV	24 825 831	26 579 194
Tourisme et Camionnage	62 865	3 327 229
Ateliers et garage	22 388 056	22 612 822
Imm. en cours de construction infrastructure	22 695 907	16 702 276
./, participation de tiers aux en cours	- 596 362	- 251 689
Imm. en cours de construction autres secteurs	13 344 049	13 288 578
Immobilisations financières	8 507 890	1 913 975
Immobilisations financières postposées	50 000	
Titres	160 558	162 102
TOTAL DE L'ACTIF	288 518 523	273 103 201

PASSIFS	2023	2022
CAPITAUX ÉTRANGERS	267 884 390	253 016 546
Capitaux étrangers à court terme	11 675 122	8 396 554
Dettes résultant d'achats et de prestations	4 797 881	4 254 891
Dettes résultant de créances sociales	268 331	398 195
Dettes envers des entités apparentées	156 852	396 661
Dettes à court terme portant intérêts	3 192 080	843 269
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	1 434 864	625 000
Passifs de régularisation	1 825 115	1 878 537
Capitaux étrangers à long terme	256 209 267	244 619 992
Dettes ne portant pas intérêts	8 791 000	9 750 000
Dettes à long terme portant intérêts	51 707 486	51 599 638
Provisions à long terme	664 769	912 229
Contributions des pouvoirs publics	195 046 013	182 358 125
CAPITAUX PROPRES	20 634 134	20 086 655
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 289	- 28 289
Réserve légale issue du bénéfice	1 841 551	1 841 551
Réserve art. 67 LCdF	9 212 616	8 898 241
Réserve art. 36 LTV	10 823	322 355
Réserve facultative issue du bénéfice	2 807 432	2 262 797
TOTAL DU PASSIF	288 518 523	273 103 201

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2023	2022
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	5 086 386	8 441 823
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	547 479	1 166 808
Résultat s/ventes immobilisations	- 48 108	- 319 230
Dotation aux amortissements ordinaires	12 116 426	11 890 871
Dotation aux amortissements extraordinaires	-	-
Variation des immobilisations financières	- 6 643 915	11 025
Variation des titres	1 544	4 487
Dotation(+) / dissolution(-) de provisions à long terme	- 247 460	- 492 584
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	5 725 967	12 261 378
Variation des créances	3 734 074	- 5 278 436
Variation de stocks	- 68 845	- 272 041
Variation des autres postes de l'actif	305 278	- 567 799
Variation des fonds étrangers à court terme	3 278 568	- 382 345
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	7 249 076	- 6 500 622
Flux financiers provenant de l'exploitation	12 975 042	5 760 755

	2023	2022
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Dépenses de construction de l'administration	- 459 581	- 468 532
Dépenses de construction infrastructure voie normale	- 9 630 886	- 3 837 049
Dépenses de construction infrastructure voie étroite	- 13 783 276	- 6 091 313
Dépenses de construction trafic régional voyageurs	- 545 349	- 12 590 313
Dépenses de construction camionnage	41 218	- 1 233 698
Dépenses de construction centres de maintenance	- 1 320 323	- 238 162
Dépenses d'immobilisations incorporelles		
Désinvestissements	3 286 583	924 185
Flux financiers relatifs aux investissements	- 22 411 616	- 23 534 881
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes financières à long terme	- 851 152	10 327 526
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	12 687 887	4 091 064
Variation des actions propres	-	100
Flux financiers relatifs au financement	11 836 736	14 418 690
Variation de la trésorerie	2 400 162	- 3 355 436
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	7 486 548	5 086 386

MR — RAPPORT FINANCES & CONTROLLIN

ANNEXE AUX COMPTES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Selon l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), les comptes annuels doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Conformément à l'article 4 de l'OCEC, nous avons appliqué les normes comptables suivantes:

- Swiss Gaap RPC pour les secteurs indemnisés
- Code des obligations pour les activités annexes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence et de continuité d'exploitation.

La somme de toutes les indemnités versées par la Confédération et les cantons au titre du transport régional de voyageurs et du secteur Infrastructure dépassant les 10 millions de francs par an, la société est soumise au contrôle ordinaire (art. 4 al. 3 OCEC).

2. RAISON DE COMMERCE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce sous le nom de «TMR Transports de Martigny et Régions SA», sous la forme juridique de société anonyme et de siège social à Martigny.

3. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

TMR a procédé à une évaluation des risques financiers des principaux processus:

- l'élaboration des offres relatives au transport public et des budgets:
- l'établissement des reportings mensuels et la clôture des comptes;
- la gestion des liquidités, des clients, des fournisseurs et des stocks;
- la gestion de la fiscalité, des immobilisations, des accidents, de l'actionnariat et du contrôle du trafic;
- le respect des principes du droit des subventions
- le controlling.

D'autre part, les couvertures d'assurance RC et Incendie de l'ensemble des activités de TMR ont été analysées.

L'analyse des risques est approuvée par le Conseil d'administration.

4. EXAMEN DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORT

À l'OFT, les sections Réseau ferré et Trafic voyageurs vérifient ponctuellement et en fonction des risques dans le cadre de leur activité de controlling si les comptes annuels respectent les prescriptions légales et les conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics fondées sur ces prescriptions. L'OFT vérifie en particulier que les indemnités, les aides financières et les résultats annuels soient comptabilisés correctement. Ces vérifications complètent celles de l'organe de révision des entreprises ainsi que les audits spéciaux des subventions conformément à l'art. 4, al. 4, OCEC.

5. RÈGLES D'ÉVALUATIONS

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

5.1 COURS UTILISÉS

Les cours utilisés pour les opérations en euro sont:

- cours pour les opérations en cours de période:
- 01.01 31.12.2023: 1.00
- cours du 31 décembre pour les opérations de clôture 2023: 0.9297 — 2022: 0.98745

5.2 CRÉANCES CLIENTS

Les montants dus par nos clients sont comptabilisés à la valeur nominale. Les créances douteuses sont traitées séparément et une provision pour pertes sur créances de CHF 266'000.- est constituée.

5.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

Conformément au principe d'intégralité de la comptabilité, les charges et les produits concernant la période sont comptabilisés par les postes transitoires.

5.4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de construction, déduction faite des amortissements.

Les durées d'amortissement utilisées sont conformes à la RTE 29900 pour le secteur infrastructure et à l'art. 11 de l'OCEC pour les autres secteurs.

Les immobilisations en cours de construction sont constituées des montants engagés dans les différents projets au cours de l'exercice.

Les participations sont comptabilisées au maximum à leur valeur d'acquisition et ajustées par rapport à leur valeur actuelle.

5.5 PARTICIPATIONS

TMR détient 18 % du capital-actions de la société RegionAlps SA, dont le siège social se situe à Martigny. Le résultat de cette société étant en réserve bloquée (art. 64), l'actualisation de la valeur n'est pas nécessaire.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	1 197 000	1 197 000

En 2012, TMR a racheté la société Perrodin Voyages Sàrl. Les activités ont été intégrées à notre agence de voyages «TMR Voyages». L'entité n'a maintenant plus lieu d'exister et a été mise en liquidation. Le processus va durer jusqu'à environ fin 2024.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	8 203	8 659

Depuis 2021, TMR détient le 100% de la société May Taxi & Limousine SA.. La valeur comptable au bilan correspond au coût historique, déduction faite de corrections de valeurs comptabilisées lors d'exercices antérieurs.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	530 226	530 226

En 2023, en vue du transfert de l'activité camionnage (transfert de patrimoine), TMR a racheté les actions Giroud Transports (45%) ainsi que les actions propres (10%) pour posséder le 100% du capital. Ensuite, le capital-actions a été augmenté de 400 actions de valeur nominale de 1'000.-, pour être porté à 500'000 avec un agio de 4'500'000. La valeur comptable au bilan au 31.12.2023 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	5 002 500	47 500

En juin 2015, TMR a constitué une société en France avec pour raison sociale « TMR France SAS ». Le 100 % du capital-actions de la société appartient à TMR et la participation figure au bilan à la valeur des fonds propres, au cours de clôture.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	32 441	39 114

En 2016, la société Verbier Mobility Sàrl a été fondée. Elle a pour but d'étudier le développement futur des transports dans la vallée de Bagnes. TMR possède le 33.3% des actions. Vu la faible probabilité que le capital soit un jour récupéré, la valeur a été abaissée à CHF 1.– symbolique.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	1	1

En 2019, la société pompAbéton SA a été fondée, avec pour actionnaires les sociétés Moret Frères SA, Consortium de Décharge du Merdenson Sàrl et TMR SA. Elle a pour but toute activité en lien avec le pompage et le transport de béton. TMR possède le 24% des actions. La valeur comptable au bilan au 31.12.2023 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	24 000	24 000

En 2020, TMR s'est associé aux entreprises Favre Transports et Retripa Valais pour la création de la société Centre de Transferts Martigny SA, ayant pour but l'exploitation d'un centre de tri. Aujourd'hui, la société n'est pas rentable et il a été décidé d'un commun accord la cessation des activités. La participation a donc été amortie complètement.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	1	40 000

La société Vallée du Trient Tourisme SA a été créée 8. DÉTAILS SUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS en 2011, avec pour partenaires les Communes de la À LONG TERME Vallée du Trient: Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient. Elle a pour but la promotion touristique de la région. La participation de TMR se monte à CHF 30'000, soit 30 % du capital social. La valeur comptable au bilan au 31.12.2023 correspond à la valeur des fonds propres, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2023	2022
Valeur comptable au bilan	30 000	27 475

6. EMPLOIS À PLEIN TEMPS (EPT)

	2023	2022
Nombre d'équivalents	105.04	101 50
plein temps annuels (EPT)	195.94	191.50

7. VALEURS RÉSIDUELLES DES DETTES DE LEASING À LONG TERME

ECH	ÉANCE	2023	2022
Raiffeisen - leasing bus navettes	2025	87 065	554 393
Credit Suisse - Z870	2044	16 352 383	17 166 252

	2023	2022
Crédit NPR - Z870	-	500 000
Crédit NPR - Octofer	3 666 000	4 000 000
DETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊTS	3 666 000	4 500 000
Prêts CarPostal		-
Leasings	11 837 486	12 699 638
Prêt UBS - placement privé	10 000 000	10 000 000
Prêt UBS - placement privé Z890	11 800 000	11 800 000
Prêt UBS - placement privé camionnage	2 970 000	-
Prêt à terme caisse pension Publica	-	2 000 000
Prêt à terme caisse pension Migros	5 000 000	5 000 000
Prêt à terme Postfinance	7 100 000	7 100 000
Prêt Groupe Mutuel Prévoyance	3 000 000	3 000 000
Prêt de la Commune de Bagnes	4 125 000	4 250 000
Prêt de la Commune de Martigny	1 000 000	1 000 000
DETTES PORTANT INTÉRÊTS	56 832 486	56 849 638
PROVISIONS À LONG TERME	664 769	912 229
Dettes envers la Confédération	151 106 637	138 079 902
prêts en remboursement	3 376 357	3 792 264
prêts conditionnellement remboursables	147 730 280	134 287 639
Dettes envers le Canton du Valais	43 939 376	44 278 223
prêts en remboursement	5 121 625	5 460 472
prêts conditionnellement remboursables	38 817 751	38 817 751
CONTRIBUTIONS D'INVESTISSEMENTS DES POUVOIRS PUBLICS	195 046 013	182 358 125
TOTAL	256 209 267	244 619 992

9. RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE

Aucuns produits et charges extraordinaires n'ont été comptabilisés en 2023.

10. PROPRES PARTS DU CAPITAL

Le nombre d'actions propres TMR au 31.12.2023 s'élève à 7'657 actions à la valeur d'acquisition.

11. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Nombre	Valeur
7 657	28 389
-	-
7 657	28 389
	7 657

Les actions de TMR sont réparties comme suit:

TABLEAU DE L'ACTIONNARIAT TMR		
Confédération	293 404	43.21%
Canton	289 025	42.57%
Communes	26 639	3.92%
Privés	34 130	5.03%
Actions propres	7 657	1.13%
Inconnu	28 145	4.15%
TOTAL	679 000	100%

12. ASSURANCES

Une analyse par secteur d'activité a été effectuée, avec pour but de garantir l'intégralité de couverture.

12.1 ASSURANCES RC

	2023	2022
Exploitation ferroviaire (y c. infrastructures)	100 000 000	100 000 000
Trafic voyageurs routiers	100 000 000	100 000 000
Assurance entreprise	20 000 000	20 000 000
Bureau d'ingénierie ferroviaire	20 000 000	20 000 000
Service avalanche Vallée du Trient	20 000 000	20 000 000
Autres secteurs	10 000 000	10 000 000

12.2 ASSURANCES CHOSES

	2023	2022
Flotte véhicules	100 000 000	100 000 000
Biens mobiliers	52 700 000	54 000 000
Bâtiments	77 510 400	71 489 500
Matériel roulant	57 382 000	53 382 000
Infrastructures	33 199 000	33 559 000
Autres choses	29 160 000	23 710 000

13. MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

	2023	2022
Prestations en matière de révision	29 500	28 500

14. PERSONNES ET ENTREPRISES LIÉES

Les avoirs et les engagements inscrits au bilan ainsi que les transactions relatives à des entreprises liées présentées dans le compte de résultat proviennent essentiellement des entités associées ou des actionnaires.

Les livraisons et prestations relatives à des entreprises liées s'effectuent au prix de marché (prix qui RPC, ces actions sont portées en diminution du aurait été convenu entre des tiers indépendants). Les charges et les bonifications d'intérêts ont lieu aux taux d'intérêt fiscalement autorisés.

14.1 ACTIONNAIRES

BILAN	2023	2022
Créances résultant de livraisons et de prestations	-	4 935 214
Dettes résultant de livraisons et de prestations	222 033	268 284

COMPTES DE RÉSULTAT	2023	2022
Produits opérationnels et financiers	29 123 586	26 555 485
Charges opérationnelles et financières	3 522 673	1 455 574

14.2 SOCIÉTÉS FILLES

BILAN	2023	2022
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 937 916	1 507 066
Dettes résultant de livraisons et de prestations	81 590	125 813

COMPTES DE RÉSULTAT	2023	2022
Produits opérationnels et financiers	9 575 645	3 892 894
Charges opérationnelles et financières	7 092 239	645 039
Dividendes reçus	-	-

15. TABLEAU DES MOUVEMENTS **DES CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres ont été modifiés selon le tableau d'utilisation du résultat et la société ne verse aucun dividende.

D'autre part, TMR possède des actions propres à la valeur nominale. Conformément aux normes capital-actions.

	2023	2022
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 289	- 28 289
Réserve générale	1 841 551	1 841 551
Réserves bloquées	9 223 439	9 220 596
Solde initial	9 220 596	8 990 933
Affectation du résultat - art. 67 LCdF et 36 LTV	2 844	229 663
Réserves libres	2 807 432	2 262 797
Solde initial	2 262 797	1 325 652
Affectation du résultat libre	544 635	937 145
TOTAL	20 634 134	20 086 655

16. RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le résultat par secteur est issu de la comptabilité analytique sur la base de l'art. 2 OCEC.

2023	2022
469 472	719 274
- 155 097	- 62 567
- 3 079	212 575
- 308 453	- 639 619
253 405	225 642
291 230	711 504
547 479	1 166 808
-	-
-	-
	- 155 097 - 3 079 - 308 453 253 405 291 230

Il est utile de préciser les éléments suivants, intégrés au résultat, pour la bonne compréhension des comptes 2023:

- Provision pour entretien des bogies (modèle de lissage):

Le modèle de lissage des coûts d'entretien des bogies pour les rames Z800 et Z870 a fait l'objet d'un audit de la part de l'OFT en 2020, demandant notamment que TMR établisse les modèles sur la durée de vie des véhicules et non pas sur un cycle de 12 ans comme actuellement.

Les Z800 arrivant en fin de vie (2025), nous avons rectifié les entretiens prévus pour les dernières années et corrigé la provision (- CHF 1'973.00). En accord avec les commanditaires, nous renonçons à revoir le modèle dans son ensemble.

Pour les Z870, le modèle révisé par TMR a été approuvé par les commanditaires. A ce titre, nous avons ajusté la provision (CHF -299'977.00) conformément au modèle.

- Augmentation de la provision pour heures supplémentaires de CHF 14'490.00.
- Augmentation de la provision pour litiges de CHF 40'000.00.

22 411 616

17. LISTE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2023

ADMINISTRATION		
Informatique - sites internet et logiciels	122 103	
Bâtiments - nouveaux bureaux administratifs	217 520	
Changements des cylindres	6 330	
Installation panneaux photovoltaïques	63 947	
HUB Curala	5 112	
Manuel de gestion de crise	10 000	
Véhicules de fonction et service	40 947	465 95
TRAFIC RÉGIONAL DE VOYAGEURS		
Appareils de vente	66 414	
Projet «temps réel» + SAEIV	211 768	
Nouveau matériel roulant	264 557	
Renouvellement convertisseurs Z870	2 618	545 35
CENTRES DE MAINTENANCE		
FERROVIAIRE		
OctoFer - équipements	324 966	
Rénovation bâtiment Vernayaz	96 435	
Révision tour en fosse	10 974	
Projet Halle Le Catogne	869 826	
ROUTIER		
Elévateur pour véhicules légers	18 162	1 320 364
INFRASTRUCTURE		
VOIE NORMALE		
Assainissement des ponts	79 721	
Assainissement des murs de soutènement	145 407	
Aménagement PRODES 2030 - halte My-Expo	66 030	
Tunnel du Champ-Long	226 917	
PRODES 2040 - Tunnel du Mont-Chemin	16 378	
PRODES 2040 - Amélioration mobilité région Martigny	14 791	
Protection dangers naturels	110 557	
Sécurisation viaduc Sembrancher	106 299	
Travaux de ligne de contact	1 244 921	
Installations de sécurité	238 792	
Réfection voie	2 923 628	
Suppression PN Neuvilles	3 180 326	
Tracteur ferroviaire d'infrastructure	1 332 922	
Système informations voyageurs		
by octomo ini oriniaciono vo y ago aro	204 581	

VOIE ÉTROITE

Assainissement des tunnels	526 583
Remise à niveau quai des Fumeaux	46 261
Assainissement ponts	83 136
Remaniement faisceau de voie à la gare CFF	11 083
Assainissement gares (MALT)	69 097
Aménagement des gares	371 575
Assainissement de la voie	2 238 121
Sécurisation falaise crémaillère	467 320
Assainissement de murs	468 023
Transformation murs en bordure de quai Châtelard-Frontière	1 190 301
Marécottes - croisement UM	434 126
Quai de Vernayaz - Faisceau de voie	87 916
Remplacement wagons basculants et tracteur	22 260
Transformateur Vernayaz	1 668 218
Système information voyageurs	204 870
Déploiement ZBMS et nouvel enclenchement	5 532 687
Déplacement remise Infra Châtelard-Frontière	38 887
Refit sous-stations	6 895
Block de ligne - mise à niveau balises VE	300 949
Autres petits projets	149 663

- 569 442
- 3 286 583

FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

18. TABLEAU GLOBAL DES IMMOBILISATIONS

Les valeurs d'acquisition et amortissements ont varié de la manière suivante :

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2023	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2023
A0 Bâtiments et terrains	65 057 506	1 211 859	- 54 330	66 215 035
A1 Ouvrages d'art	57 245 622	1 245 463	-	58 491 085
A2 Voie ferrée	71 209 201	8 159 450	- 145 059	79 223 593
A3 Installations de courant de traction	32 954 377	60 320	-	33 014 697
A4 Installations de sécurité	32 950 798	3 063 280	-	36 014 078
A5 Installations à basse tension et de télécom.	4 122 394	409 430	-	4 531 824
A6 Installations d'accueil	20 252 326	680 360	-	20 932 686
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	81 880 855	4 361 993	- 12 155 393	74 087 455
A8 Moyens d'exploitation et divers	14 265 646	1 032 458	- 2 040 525	13 257 579
IMMOBILISATIONS	379 938 725	20 224 613	- 14 395 307	385 768 031
FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2023	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2023
A0 Bâtiments et terrains	14 363 632	1 264 516	- 54 330	15 573 818
A1 Ouvrages d'art	17 333 636	1 082 865	-	18 416 501
A2 Voie ferrée	24 392 246	2 688 529	- 145 059	26 935 716
A3 Installations de courant de traction	15 656 476	1 175 761	-	16 832 236
A4 Installations de sécurité	12 284 020	2 265 667	-	14 549 687
A5 Installations à basse tension et de télécom.	2 360 343	277 828	-	2 638 172
A6 Installations d'accueil	3 145 530	586 055	-	3 731 585
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	57 385 584	2 323 798	- 9 402 044	50 307 338
A8 Moyens d'exploitation et divers	10 705 632	611 467	- 1 484 618	9 832 481
FONDS D'AMORTISSEMENTS	157 627 098	12 276 487	- 11 086 050	158 817 535
VALEUR RÉSIDUELLE	222 311 626	7 948 126	- 3 309 256	226 950 496
Imm. en cours de construction	29 739 166	26 267 640	- 20 563 213	35 443 593
VALEUR NETTE	252 050 792	34 215 766	- 23 872 469	262 394 089

19. SÉPARATION DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

19.1 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR

	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS
PRODUITS	18 448 184	35 267 257
Produits des transports	-	10 066 033
Contributions des pouvoirs publics - exploitation	3 780 000	9 664 758
Contributions des pouvoirs publics - investissements	8 842 637	-
Revenus du prix du sillon	2 521 225	-
Prestations pour des tiers	507 201	11 953 397
Produits des locations	256 191	736 472
Propres prestations	2 431 000	1 004 841
Produits financiers	-	102 651
Autres produits	109 930	1 739 106
CHARGES	18 133 809	35 003 629
Coûts directs d'exploitation	2 116 582	6 332 504
Redip sur indemnités d'exploitation	128 520	315 779
TOTAL COÛTS DIRECTS	2 245 102	6 648 283
Coûts de personnel	3 731 570	12 435 301
Coûts de la régulation du trafic	796 924	-
Coûts de la vente et distribution	-	433 246
Coûts des véhicules	191 724	6 104 342
Coûts des bâtiments	334 682	231 026
Frais d'administration et marketing	1 709 599	3 931 723
Coûts du sillon	4 964	2 516 261
TOTAL COÛTS INDIRECTS	6 769 463	25 651 898
Coûts d'amortissements	8 641 473	2 703 448
Coûts d'investissements non-activables (CINA)	177 121	- 100 740
Redip sur indemnités d'amortissement	300 650	
TOTAL COÛTS D'AMORTISSEMENT	9 119 244	2 703 448
RÉSULTAT	314 375	263 628

19.2 BILAN PAR SECTEURS

ACTIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
ACTIFS CIRCULANTS	865 931	9 135 561	7 404 495
Trésorerie	267 994	-	7 404 495
Créances ventes et prestations	486 425	3 817 385	-
Ducroire	-	- 266 000	-
Créances envers des entités apparentées	-	2 969 806	-
Autres créances	-	201 378	-
Stocks	40 299	1 838 979	-
Actifs de régularisation	71 214	574 013	-
ACTIFS IMMOBILISÉS	190 332 123	80 780 414	-
Immobilisations corporelles	190 332 123	72 061 966	-
Administration générale	-	11 441 165	-
Infrastructure	168 232 579	-	-
TRV	-	24 825 831	-
Tourisme et Camionnage	-	62 865	-
Ateliers et garage	-	22 388 056	-
Imm. en cours de construction art. 59	-	-	-
Imm. en cours de construction infrastructure	22 695 907	-	-
./. participation de tiers aux en cours	- 596 362	-	-
Imm. en cours de construction autres secteurs	-	13 344 049	-
Immobilisations financières	-	8 557 890	-
Titres	-	160 558	-
ACTIFS AVANT COMPENSATION	191 198 054	89 915 975	7 404 495
TOTAL DE L'ACTIF	191 198 054	89 915 975	7 404 495

PASSIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
CAPITAUX ÉTRANGERS	190 094 263	77 521 796	268 331
Capitaux étrangers à court terme	2 495 198	8 911 594	268 331
Dettes résultant d'achats et de prestations	2 248 618	2 549 263	-
Dettes résultant de créances sociales	-	-	268 331
Dettes envers des entités apparentées	170 459	- 13 607	-
Dettes à court terme portant intérêts	-	3 192 080	-
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	-	1 434 864	-
Passifs de régularisation	76 121	1 748 994	-
Capitaux étrangers à long terme	187 599 066	68 610 202	-
Dettes ne portant pas intérêts	1 000 000	7 791 000	-
Dettes à long terme portant intérêts	-	51 707 486	-
Provisions à long terme	51 035	613 734	-
Contributions des pouvoirs publics - Confédération	147 730 280	3 376 357	-
Contributions des pouvoirs publics - Canton du Valais	38 817 751	5 121 625	
CAPITAUX PROPRES	9 212 616	2 818 255	8 603 262
Capital social	-	-	6 790 000
Propres parts du capital	-	-	- 28 289
Réserve légale issue du bénéfice	-	-	1 841 551
Réserve art. 67 LCdF	9 212 616	-	-
Réserve art. 36 LTV	-	10 823	-
Réserve facultative issue du bénéfice	-	2 807 432	-
PASSIFS AVANT COMPENSATION	199 306 879	80 340 051	8 871 593
COMPTE DE COMPENSATION	- 8 108 825	9 575 923	- 1 467 098
TOTAL DU PASSIF	191 198 054	89 915 975	7 404 495



19.3 IMMOBILISATIONS DU SECTEUR «INFRASTRUCTURE»

19.3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

Les valeurs d'acquisition et amortissements ont varié de la manière suivante :

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2023	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2023
A0 Bâtiments et terrains	18 316 552	56 679	-	18 373 231
A1 Ouvrages d'art	57 245 622	1 245 463	-	58 491 085
A2 Voie ferrée	71 209 201	8 159 450	- 145 059	79 223 593
A3 Installations de courant de traction	32 954 377	60 320	-	33 014 697
A4 Installations de sécurité	32 950 798	3 063 280	-	36 014 078
A5 Installations à basse tension et de télécom.	4 122 394	409 430	-	4 531 824
A6 Installations d'accueil	20 164 129	680 360	-	20 844 489
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	12 145 764	4 321 065	- 4 574 494	11 892 335
A8 Moyens d'exploitation et divers	1 160 547	-	- 85 540	1 075 007
IMMOBILISATIONS	250 269 384	17 996 047	- 4 805 093	263 460 339
FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2023	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2023

FONDS D'AMORTISSEMENTS	01.01.2023	DOTATIONS	REPRISES	31.12.2023
A0 Bâtiments et terrains	4 188 833	292 428	_	4 481 261
A1 Ouvrages d'art	17 333 636	1 082 865	-	18 416 501
A2 Voie ferrée	24 392 246	2 688 529	- 145 059	26 935 716
A3 Installations de courant de traction	15 656 476	1 175 761	-	16 832 236
A4 Installations de sécurité	12 284 020	2 265 667	-	14 549 687
A5 Installations à basse tension et de télécom.	2 360 343	277 828	-	2 638 172
A6 Installations d'accueil	3 057 333	586 055	-	3 643 388
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	10 848 547	424 380	- 4 574 494	6 698 433
A8 Moyens d'exploitation et divers	1 109 886	8 019	- 85 540	1 032 365
FONDS D'AMORTISSEMENTS	91 231 319	8 801 533	- 4 805 093	95 227 760
VALEUR RÉSIDUELLE	159 038 065	9 194 514	-	168 232 579
Imm. en cours de construction	16 450 587	23 935 960	- 18 287 003	22 099 544
VALEUR NETTE	175 488 652	33 130 474	- 18 287 003	190 332 123

19.3.2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS POUR LE SECTEUR INFRASTRUCTURE (ART. 3 AL. 2 OCEC)

GROUPES D'IMMOBILISATIONS (STRUCTURE MINIMALE)	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 01.01	FACTURES DE TIERS
A0 Bâtiments et terrains	0.00	82 416.90
A110 Ouvrages d'art - ponts	548 256.08	170 686.05
A111 Ouvrages d'art - tunnels	2 162 908.39	530 815.90
A199 Ouvrages d'art - autres ouvrages d'art	286 235.46	939 736.58
A2 Voie ferrée	4 008 654.37	7 642 289.83
A3 Installations du courant de traction	2 246 503.07	2 865 572.27
A4 Installations de sécurité	2 862 654.40	5 972 716.24
A5 Installations à basse tension et de télécommunication	12 826.00	422 748.40
A6 Installations d'accueil et installations à ciel ouvert destinées à l'accès, à l'exploitation et à l'entretien	1 615 446.15	1 026 020.62
A710 Véhicules de l'infrastructure - véhicules ferroviaires de travail et de service destinés à l'infrastructure	2 707 103.35	1 304 616.90
A751 Véhicules de l'infrastructure - véhicules routiers de travail et de service	0.00	50 223.75
A8 Moyens d'exploitation et divers	0.00	149 662.95
TOTAL	16 450 587.27	21 157 506.39

PRESTATION		TOTAL INVESTISSEMENTS	COMPTE DE RÉSULTATS	COMPTABILITÉ DES IMMOBILISATIONS	PRÊTS ART. 56	IMMOBILISATIONS EN COURS,
PROF	KES	DE L'ANNÉE	(CHARGE)	(ACTIVATION)		ÉTAT AU 31.12
13 90	1.41	96 318.31	752.40	56 679.00	0.00	38 886.91
98 47	0.25	269 156.30	0,00	0.00	0.00	817 412.38
204 87	0.45	735 686.35	2.70	375 575.00	0.00	2 523 017.04
235 25	4.35	1 174 990.93	41 664.10	869 888.00	0.00	549 674.29
1 081 62	8.46	8 723 918.29	32.14	8 159 450.00	0.00	4 573 090.52
125 66	5.44	2 991 237.71	9.76	60 320.00	0.00	5 177 411.02
125 56	9.52	6 098 285.76	69.60	3 063 280.00	0.00	5 897 590.56
2 76	1.00	425 509.40	21.60	409 430.00	0.00	28 883.80
485 59	3.82	1 511 614.44	2.68	680 360.00	0.00	2 446 697.91
60 06	5.50	1 364 682.40	25.75	4 040 00.00	0.00	31 760.00
	0.00	50 223.75	0.75	50 223.00	0.00	0.00
	0.00	149 662.95	134 542.90	0.00	0.00	15 120.05
2 433 780).20	23 591 286.59	177 124.38	17 765 205.00	0.00	22 099 544.48



Rue du Rhône 5A CP 759 1920 **Martigny** T. 027 722 47 57 F. 027 722 71 54 www.nofival.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi suisse et aux statuts, ainsi qu'aux Swiss Gaap RPC pour la partie concernant les secteurs indemnisés.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations d'étiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 1er mai 2024

NOFIVAL SA

Maxime Lambercy Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Sandrine Bron Expert-réviseur agréée





COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PRODUITS	2023	3 2022	
PRODUITS DES TRANSPORTS	22 928 830	15 960 153	
Voyageurs (transports publics)	8 930 426	7 678 735	
Marchandises (transports publics)	25 213	26 004	
Tourisme & Camionnage	13 373 019	8 255 414	
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	22 287 395	20 624 743	
PRODUITS ACCESSOIRES	16 095 582	16 054 363	
Fermages et loyers	960 998	862 531	
Produits liés à RegionAlps	3 549 444	3 279 549	
Autres prestations pour des tiers	6 799 254	7 460 998	
Résultat s/ventes immobilisations	291 914	394 233	
Autres produits	4 493 973	4 057 051	
TOTAL DES PRODUITS	60 711 634	52 639 259	

CHARGES	2023	2022
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	14 812 253	12 017 771
Energie et matières de consommation	10 220 475	8 292 585
Matériel et prestations de tiers	4 591 779	3 725 186
CHARGES DE PERSONNEL	22 378 382	19 001 385
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 399 043	7 632 870
Dépenses générales	4 309 010	3 688 730
Publicité	401 079	366 791
Assurances et dédommagements	765 125	728 936
Prestations de service par des tiers	1 320 529	2 337 747
Fermages et loyers	478 162	423 995
Perte sur débiteurs	125 137	86 671
AMORTISSEMENTS	14 051 789	12 018 491
Amortissements des immobilisations	13 787 406	12 002 980
Amortissements des participations fin.	48 672	15 512
Amortissement goodwill	215 711	
TOTAL DES CHARGES	58 641 468	50 670 516
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 070 166	1 968 742
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 995 690	- 791 441
Charges financières	- 1 089 978	- 843 296
Produits financiers	92 440	51 856
Quote part dans les entreprises mises en équivalence	1 817	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1017	
Part intérêt minoritaire au compte de résultat	31	
		1 177 302
Part intérêt minoritaire au compte de résultat	31	1 177 302 515
Part intérêt minoritaire au compte de résultat RÉSULTAT ORDINAIRE	1 074 477	
Part intérêt minoritaire au compte de résultat RÉSULTAT ORDINAIRE CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 1 074 477 - 28 525	
Part intérêt minoritaire au compte de résultat RÉSULTAT ORDINAIRE CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS Charges extraordinaires	31 1 074 477 - 28 525	515 -

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS	2023	2022
ACTIFS CIRCULANTS	20 363 416	19 303 539
Trésorerie	8 378 649	5 276 198
Créances ventes et prestations	5 946 379	4 284 025
Ducroire	- 448 164	- 258 73
Créances envers des entités apparentées	2 918 388	6 393 10
Autres créances	627 493	659 69
Stocks et travaux en cours	1 888 278	1 810 43
Actifs de régularisation	866 454	1 138 81
Placement à terme	185 940	
ACTIFS IMMOBILISÉS	277 476 100	253 724 79
Immobilisations corporelles	275 115 513	252 218 05
Administration générale	11 441 165	10 754 31
Infrastructure	168 232 579	159 038 06
TRV	24 825 831	26 579 19
Tourisme et Camionnage	12 784 289	3 327 22
Ateliers et garage	22 388 056	22 612 82
Imm. en cours de construction infrastructure	22 695 907	16 702 27
./, participation de tiers aux en cours	- 596 362	- 251 68
Imm. en cours de construction autres secteurs	13 344 049	13 288 57
Titres	160 558	162 103
Goodwill	862 845	
Participation dans les entreprises associées	56 818	
Immobilisations financières	1 230 367	1 344 63
Immobilisations financières postposées	50 000	
TOTAL DE L'ACTIF	297 839 517	273 028 332

PASSIFS	2023	2022		
CAPITAUX ÉTRANGERS	278 035 900	253 092 846		
Capitaux étrangers à court terme	14 372 090	8 472 854		
Dettes résultant d'achats et de prestations	5 339 465	4 280 877		
Dettes résultant de créances sociales	268 331	398 195		
Dettes envers des entités apparentées	143 725	358 919		
Dettes à court terme portant intérêts	3 772 080	860 211		
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	1 496 206	694 816		
Passifs de régularisation	3 352 283	1 879 837		
Capitaux étrangers à long terme	263 663 810	244 619 992		
Dettes ne portant pas intérêts	10 691 000	9 750 000		
Dettes à long terme portant intérêts	57 000 029	51 599 638		
Provisions à long terme	926 769	912 229		
Contributions des pouvoirs publics	195 046 013	182 358 125		
CAPITAUX PROPRES	19 803 617	19 935 487		
Capital social	6 790 000	6 790 000		
Propres parts du capital	- 28 289	- 28 289		
Réserves consolidées	2 923 712	4 185 685		
Réserve art. 67 LCdF	8 898 241	8 241 533		
Réserve art. 36 LTV	322 355	749 400		
Différence de change issue du capital et réserves	- 5 637	- 2 842		
Intérêts minoritaires au capital	24 000	-		
Intérêts minoritaire au bilan	134	-		
Résultat de l'exercice	879 100	-		
TOTAL DU PASSIF	297 839 517	273 028 332		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2023	2022
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	5 276 198	8 771 351
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	879 100	1 170 049
Résultat s/ventes immobilisations	- 325 147	- 333 621
Dotation aux amortissements ordinaires	13 787 406	12 002 980
Dotation aux amortissements du goodwill	215 711	-
Variation des immobilisations financières	7 450	11 025
Variation des titres	1 544	4 487
Dotation(+) / dissolution(-) de provisions à long terme	14 540	- 492 584
Quote-part du résultat dans les sociétés associées	-1 817	-
Correction de résultat proportionnel des sociétés mises en équivalence	31	-
Correction de résultat des périodes précédentes	-232	-
Charge d'impôts	- 67 127	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	14 511 459	12 362 335
Variation des créances	- 1 983 993	- 5 388 549
Variation de stocks et travaux en cours	- 77 845	- 272 041
Variation des autres postes de l'actif	86 425	- 568 709
Variation des fonds étrangers à court terme	5 899 235	- 431 504
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	3 923 822	- 6 660 804
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	18 435 282	5 701 531

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	2023	2022
Dépenses d'immobilisations corporelles	- 30 202 019	- 24 551 682
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 11 055 000	-
Désinvestissements	3 629 899	938 577
FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	- 37 627 120	- 23 613 106
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	-	-
Variation des dettes financières à long terme	6 341 391	10 327 526
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	12 687 887	4 091 064
Intérêts minoritaires au bilan	134	-
Variation des actions propres	-	100
FLUX FINANCIERS RELATIFS AU FINANCEMENT	19 029 413	14 418 690
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités	- 2 294	- 2 268
Variation de la trésorerie dans le périmètre de consolidation	1 417 346	-
Autres variations dans le périmètre de consolidation	1 849 824	-
AUTRES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE	3 264 876	- 2 268
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	3 102 451	- 3 495 154
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE	8 378 649	5 276 198

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	CAPITAL SOCIAL	PROPRES PARTS DU CAPITAL	RÉSERVES DU BÉNÉFICE	RÉSERVE ART. 67 LCDF
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2021	6 790 000	- 28 389	3 167 203	8 241 533
Variation des actions propres	-	100		-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	- 3 167 203	-
Résultat de la période				
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2022	6 790 000	- 28 289	-	8 241 533
Attribution aux réserves art. 67	-	-	-	656 707
Attribution aux réserves art. 36	-	-	-	-
Variation de change issue du capital et réserves	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Résultat de l'année	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2023	6 790 000	- 28 289		8 898 241

RÉSERVE ART. 36 LTV	DIFFÉRENCE DE CONVERSION	RÉSERVE CONSOLIDÉE	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL DU GROUPE	INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS	TOTAL CAPITAUX PROPRES
749 400	-	-	-	18 919 747	-	18 919 747
-	-	-		100	-	100
-	- 2 842	3 038 972		-131 073	-	-131 073
			1 146 713	1 146 713		1 146 713
749 400	- 2 842	3 038 972	1 146 713	19 935 487	-	19 935 487
-	-	-		656 707	-	656 707
- 427 044	-	-		- 427 044	-	- 427 044
-	- 2 795	-		- 2 795	-	- 2 795
-	-	- 115 260		- 115 260	24 166	- 91 095
-	-		879 100	879 100	- 31	879 069
322 355	- 5 637	2 923 712	879 100	19 779 482	24 134	19 803 617

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis selon les normes du CO.

Les comptes sont préparés à partir des états financiers des sociétés du groupe, et retraités, afin d'être en accord avec les principes comptables retenus par le groupe.

2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles TMR SA dispose de plus de 50% des droits de vote et du contrôle de la société.

Ces participations ont été consolidées par intégration globale.

La part des actionnaires minoritaires, tant en ce qui concerne les fonds propres que les résultats, est mentionnée séparément.

Les participations dans lesquelles TMR SA détient 50% du capital ou moins sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

3.1. VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société TMR Camionnage a été acquise à 100% dès le 01.01.2023.

La société TMR Camionnage a acquis 100% des parts de la société Moret Frères SA.

La société PompAbéton SA est détenue à 24% par TMR SA et à 52% par Moret Frères SA.

3.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition.

4. PRINCIPES D'ÉVALUATION

4.1. TRAITEMENT DES OPÉRATIONS INTERNES

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ	SIÈGE SOCIAL	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTÉRÊT % DE CONTRÔ		NTRÔLE	
			2023	2022	2023	2022
TMR Camionnage SA	Martigny	CI	100,0	45,0	100,0	45,0
TMR France SAS	Chamonix	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
May Taxi & Limousine SA	Val de Bagnes	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
Moret Frères SA	Martigny	CI	100,0	-	100,0	-
Verbier Mobility Sàrl	Val de Bagnes	ME	33,3	33,3	33,3	33,3
Vallée du Trient Tourisme SA	Trient	ME	30,0	30,0	30,0	30,0
Centre de Transferts Martigny SA	Martigny	ME	33,3	33,3	33,3	33,3
PompAbéton SA	Martigny	CI	76,0	24,0	76,0	24,0
Site du Lihombert SA	Martigny	ME	25,0	-	25,0	-

CI = consolidation intégrale / ME = mise en équivalence

La date du bouclement des états financiers individuels de toutes les sociétés du groupe est le 31 décembre.

4.2. MÉTHODE DE CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société TMR France SAS a été évaluée selon les taux suivants:

Bilan: cours au 31.12.2023

Compte de résultat: cours moyen 2023 Capital: cours du jour du versement

Il en résulte un écart de conversion de CHF 5'637.00 qui a été indiqué comme position séparée dans les fonds propres de la société et dans le tableau de variation des fonds propres.

4.3. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

4.4. DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS

Les fournisseurs et autres figurent au bilan à la valeur nominale.

4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements.

5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Lors de la consolidation, des différences de comptabilisation des factures intra-groupes se sont révélées. Les différences ont étés comptabilisées au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.





Rue du Rhône 5A CP 759 1920 **Martigny** T. 027 722 47 57 F. 027 722 71 54 www.nofival.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de les déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

En complément, nous relevons que les comptes consolidés de l'exercice précédent n'ont pas été audités.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 1er mai 2024

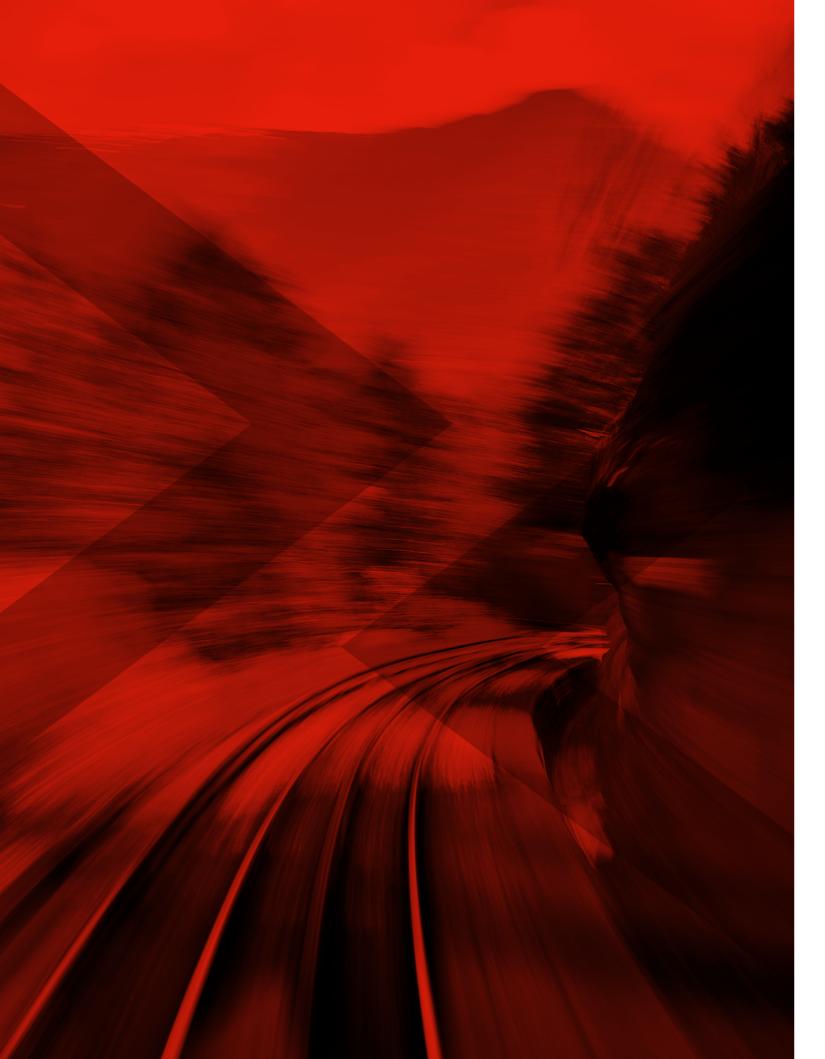
NOFIVAL SA

Maxime Lambercy

Sandrine Bron







PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur la base du présent rapport et de celui de l'organe de révision, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs les actionnaires :

- d'approuver le présent document, ainsi que les comptes et le bilan 2023;
- d'approuver la répartition du résultat;
- de donner décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2023 et de prendre acte du rapport de l'organe de révision des comptes.

Nous vous exprimons, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre vive reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société.

Le Conseil d'administration adresse également ses vifs remerciements aux cadres et à tout le personnel, qui s'engagent avec enthousiasme et compétence pour le développement de la compagnie.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président **David Martinetti** Le Secrétaire Florian Piasenta

Les Marécottes, le 20 juin 2024



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2023

Date et lieu : Jeudi 16 juin 2023, à 16 h 00, à la salle Rogneux - Champsec

Président : M. David Martinetti Directeur général : M. Martin von Känel Secrétaire au PV : M. Florian Piasenta

Présents : selon liste déposée au secrétariat Excusés : selon liste déposée au secrétariat

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2023 de la société anonyme TMR - Transports de Martigny et Régions, à 16 h 00.

Il adresse ses salutations à toutes et tous en leurs titres, fonctions et qualités. Il relève particulièrement la présence de M. Stefan Burgener, représentant les actions du Canton du Valais et de l'Office Fédéral des Transports

Les actionnaires sont remerciés pour avoir répondu à l'invitation qui leur a été adressée le 22 mai 2023 par le secrétariat et par publication dans la FOSC du 19 mai 2023, numéro de publication UP04-0000005287. Plusieurs personnes se sont excusées. La liste est annexée à la présente.

Le registre des actionnaires compte un total de 679'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10.-, toutes entièrement libérées. L'actionnariat est principalement constitué par la Confédération suisse à hauteur de 43,21 % et le Canton du Valais à hauteur de 42,57 %.

M. David Martinetti constate que l'assemblée a été légalement convoquée, qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer, entendu qu'elle se compose de 43 actionnaires représentant 609'735 voix sur le total de 679'000. La majorité absolue est de 304'868 voix.

L'ordre du jour suivant est accepté comme proposé :

- 1. Ouverture de l'assemblée générale
- 2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022
- 3. Rapport annuel 2022
- 4. Présentation des comptes et bilan 2022
- 5. Rapport de l'organe de révision
- 6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs
- Election de membres supplémentaires au Conseil d'Administration : Alain Barbey et Pierre André Meyrat
- 8. Divers

À toutes fins utiles, le Président procède à la désignation d'un scrutateur en la personne de M. Jean-François Lattion, qui accepte cette tâche.

Avant de poursuivre, une pensée particulière est adressée pour toutes les personnes qui nous ont quittés. En leur mémoire, et avec tous les participants qui ont perdu un proche, un instant de silence est observé.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022

Le procès-verbal susmentionné est accepté à l'unanimité avec des remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel 2022

Tous les actionnaires et invités ont pu consulter le rapport de gestion 2022 en ligne. Le Président adresse un message circonstancié et bien senti à l'adresse de tous ceux qui s'engagent pour le bien de notre société. Le Directeur général commente ensuite uniquement les grandes lignes du rapport de gestion 2022 qui ne soulève aucune question.

4. Présentation des comptes et bilan 2022

M. Steve Biolaz, responsable Finances et Controlling, détaille les comptes 2022. Ceux-ci n'apportent aucune question ou remarque.

5. Rapport de l'organe de révision

M. Dimitri Vernay, de la fiduciaire Nofival SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision et invite l'assemblée à les accepter et d'en donner décharge aux organes responsables.

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs

Le Président soumet au vote le rapport de gestion, les comptes et le bilan qui sont acceptés à l'unanimité des membres présents. L'assemblée donne également décharge aux administrateurs. Des remerciements sont adressés aux actionnaires pour la confiance témoignée.

7. Elections statutaires

Election des administrateurs

Afin de compléter le conseil d'administration, dans le respect des statuts, les candidatures suivantes sont soumises au vote :

- M. Alain Barbey, de La Brillaz, à Sion, en tant qu'administrateur indépendant
- M. Pierre André Meyrat, de Tramelan, à Corcelles, en tant qu'administrateur indépendant

Les membres du conseil d'administration sont élus à l'unanimité des membres présents. Ils acceptent leur nomination et adressent des remerciements aux actionnaires pour la confiance témoignée.

Election de l'organe de révision

NOFIVAL SA est réélue à l'unanimité des membres présents pour une nouvelle période.

8. Divers

Parole à la salle

Le Directeur prend la parole pour remercier tous les collaborateurs de l'entreprise qui l'ont accompagné durant ces 10 ans. Il précise également que ce n'est pas encore le temps des au revoir puisque son mandat continue jusqu'à fin novembre.

Le Président le remercie également et lui souhaite plein succès dans les 6 mois de travail qu'ils lui restent au sein de TMR et également dans son défi futur.

Personne d'autre ne sollicite un temps de parole.

L'assemblée est close à 16h40 et le Président passe la parole au Président de la Commune de Val de Bagnes, M. Christophe Maret, qui adresse les salutations du Conseil Communal et présente la commune qui accueille cette assemblée.

David Martinetti

Président

Florian Piasenta

Secrétaire



